

**Réponse du Conseil administratif du 29 février 2024 à la pétition
du 9 mars 2021: «Pour un centre féministe à Genève».**

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-439 au Conseil administratif le 27 avril 2022.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le 18 janvier 2023, le Conseil municipal prenait acte de la réponse du Conseil administratif à la motion M-1601 intitulée «Pour un soutien à un centre féministe en Ville de Genève», déposée symboliquement le 9 mars 2021, soit le lendemain de la Journée internationale du droit des femmes.

Dans sa réponse, l'exécutif faisait écho à la pétition P-439 déposée par le Collectif de la grève féministe afin de «disposer d'un lieu pour se réunir, organiser des permanences et stocker du matériel». Etait mentionnée la validation du principe d'une subvention non monétaire (gratuité) pour la mise à disposition d'un local qui convienne au Collectif.

Or, les locaux propriété de la Ville de Genève sont une denrée rare. Ils sont prioritairement destinés à de la location commerciale (patrimoine financier), dans le but de financer des prestations publiques. Lorsque l'un d'eux ne trouve pas de locataire, il peut être requis pour les besoins d'un service, qui en fait la demande via la Commission d'attribution immobilière (COATTRIM); les besoins des services priment sur les demandes externes à l'administration et en l'occurrence, les besoins en matière de locaux parascolaires, qui relèvent d'une obligation légale, ont explosé ces dernières années.

Cependant, le 5 février dernier la bonne nouvelle a été dévoilée dans la rubrique «Signé Genève» de la *Tribune de Genève*, sous la plume de M^{me} Maryelle Budry, par ailleurs conseillère municipale, selon laquelle le Collectif avait enfin trouvé des locaux convenant à ses activités et à ses objectifs. Il s'agit des anciens locaux de l'Office des faillites, sis au chemin de la Marbrerie 13, à deux pas du Rondeau de Carouge. Destinés à la démolition, ceux-ci sont gérés dans l'intervalle par la coopérative Ressources Urbaines, qui pratique des prix très doux pour ses locataires. Etant logé dans des locaux de tiers, le Collectif nous adressera une demande de subvention monétaire.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le maire:
Alfonso Gomez